

CONSEIL MUNICIPAL

mardi 29 mars 2022 à 19h00

Présents : Nazarello Alonso, Nathalie Fougeray, Jérôme Garnier, Maguy Rossi, Alain Tetu, Séverine Bois, Véronique Corna, Claudine Debray, Marcel Ferre, Lionel Prinzivalli, Chaïta Aouit, Karine Kermaïdic, Edith Niez.

Absent : Yoann Mirabel

1. Approbation des comptes de gestion.

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion établis par Mr le percepteur.

- Budget commune 2021
- Budget Eau/assainissement 2021
- Budget JOLONOZ 2021

2. Vote des comptes administratifs

Après présentation par Nathalie Fougeray, 1^{ère} Adjointe, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs de l'année 2021 relatifs aux trois budgets de la collectivité.

- Budget Commune:	Fonctionnement:	Recettes:	809 342,61	Dépenses:	625 328,28
- Budget Commune:	Investissement:	Recettes:	1 147 699,88	Dépenses:	1 171 793,80
- Budget Eau/Assai :	Fonctionnement:	Recettes:	168 338,21	Dépenses:	153 920,19
- Budget Eau/Assai :	Investissement:	Recettes:	87 239,84	Dépenses:	72 223,66
- Budget JOLONOZ:	Fonctionnement:	Recettes:	41 730,00	Dépenses:	23 916,43
- Budget JOLONOZ:	Investissement:	Recettes:	17 813,57	Dépenses:	0,00

3. Affectation des résultats 2021 au budget 2022

Le Conseil Municipal vote les résultats 2021 et leurs affectations.

Budget Commune :	Fonctionnement:	Excédent:	184 014,33
Budget Commune :	Investissement:	Déficit:	300 137,64
Budget Eau/Assai:	Fonctionnement:	Excédent:	144 195,14
Budget Eau/Assai:	Investissement:	Excédent:	1 366,34

4. Budget 2022.

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2022.

Budget Commune :	Fonctionnement :	1 173 576,46
Budget Commune :	Investissement :	1 353 876,10
Budget Eau/Assai :	Fonctionnement :	325 161,14
Budget Eau/Assai:	Investissement :	128 832,45

5. Subventions communales pour 2022.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2022.

Une subvention exceptionnelle de 300 euros sera versée à l'Ukraine par le biais de l'AMF.

Une subvention de 300 euros sera aussi versée à En Grangeons la musique dans le cadre de l'apéro concert organisé à l'oppidum au mois de mai.

6. Vote des taux 2022 (2 taxes locales)

Suite à la proposition de la "commission Finance", le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux d'imposition suivants :

Foncier bâti :	24,84 inchangé
Foncier non bâti :	47,34 inchangé

7. Elections présidentielles des 10 et 24 avril.

- Installation des panneaux électoraux.
- Constitution des équipes pour le bureau de vote.

Le 10/04/2022 de 8h à 13h30 : Nazarello Alonso – Nathalie Fougeray - Maguy Rossi – Alain Têtu - Marcel Ferré – Séverine Bois - Karine Kermaïdic

Le 10/04/2022 de 13h30 à 19h : Nazarello Alonso – Nathalie Fougeray - Jérôme Garnier – Chadya Aouit - Véronique Corna – Lionel Prinzivalli - Edith Niez

Le 24/04/2022 de 8h à 13h30 : Nazarello Alonso – Nathalie Fougeray - Jérôme Garnier – Marcel Ferré – Séverine Bois - Edith Niez – Véronique Corna – Yoann Mirabel

Le 24/04/2022 de 13h30 à 19h : Nazarello Alonso – Nathalie Fougeray - Maguy Rossi – Alain Têtu - Chadya Aouit – Claudine Debray - Karine Kermaïdic - Lionel Prinzivalli

8. Départ en retraite de Mme Joëlle Chorier.

- Possibilité d'un remplacement par un contrat CDD jusqu'à fin juin.
- Le conseil municipal valide ce contrat avec Mme Jessica Bloise.
- Nous avons 3 mois de réflexion pour travailler sur une nouvelle structure communale regroupant la cantine, le périscolaire et le TAPE.

•

9. Embauche de Mme Maria Coutinho.

- L'embauche devrait prendre effet à partir de début mai.
- La déclaration de vacance du poste sur emploi-territorial est à faire rapidement.
- Son CDD est reconduit d'un mois pour couvrir cette période de pré-embauche.
- Le conseil municipal valide à l'unanimité la prorogation de son CDD.

10. Etat d'avancement des travaux Mairie/Ecole/Salle des fêtes.

- Les classes côté nord sont terminées.
- Possibilité de déménager le bureau de la Directrice pendant les vacances scolaires d'avril.
- Il reste les panneaux d'isolation phonique à poser à la salle des fêtes.
- Finitions à terminer pour la partie Mairie.
- Le perron et les rampes d'accès sont en cours de réalisation.

11. Compte-rendu de la réunion CCPA du jeudi 17 mars.

- **Vote de différentes délibérations**
 - Attribution de subventions 2022 aux associations sportives.
 - Dotation de solidarité communautaire (DSC) pour 2022, 99 209 euros attribués à la commune de Sault-Brénaz.
 - Fixation des taux et des tarifs de la taxe incitative TEOM pour 2022
 - Concernant la part variable incitative, les tarifs suivants sont proposés pour chaque levée.
 - 1- Bac de 80 L = 4.08 euros (3.68 en 2020)
 - 2- Bac de 140 L = 4.97 euros (4.48 en 2020)
 - 3- Bac de 180 L = 5.56 euros (5.01 en 2020)
 - 4- Bac de 240 L = 6.45 euros (5.82 en 2020).
 - 5- Bac de 360 L = 8.23 euros (7.42 en 2020).
 - 6- Bac de 660 L = 12.67 euros (11.43 en 2020).
 - 7- Bac de 770 L = 14.31 euros (12.91 en 2020).

12. Compte-rendu du conseil d'école.

- **Sécurité** : L'exercice d'évacuation des classes, du vendredi 18 mars avec les sapeurs pompiers de Sault-Brénaz, s'est bien déroulé. Quelques petits points sont à améliorer (Clés portillon pour tous les enseignants, corne de brume pour l'école maternelle, etc...).
- **Point effectif pour la rentrée 2022** : 82 élèves à ce jour.
- **Besoins et prise en charge des élèves en difficulté** :
 - Pas d'AVS prévue pour la prochaine rentrée.
 - Prendre des renseignements complémentaires pour un contrat avec le service civique (fonctionnement, coût, contrat, etc...).
 - Le renfort de 2h, avec une ATSEM le matin, pour les classes GS et CP a aussi été évoqué.
- **Bilan des actions pédagogiques** : 1 intervenant pour Waty, la CCPA pour le tri et le compost, Adessa (alimentation et bien bouger).
- **Actions pédagogiques à venir** : Sorties prévues (Tennis, vélo, permis piétons, courses d'orientation, escalade et cycles randonnées).

13. Questions diverses

- A compter du 2 mars, une nouvelle bonification indiciaire (NBI) est mise en place sur proposition du CDG01, pour le secrétariat. Le conseil municipal donne aussi son accord pour le second poste.
- des renseignements seront pris auprès du CDG, sur la part complémentaire santé prise en charge par l'employeur.

- Suite aux différents évènements de ces derniers mois, le RIFSEEP sera révisé au premier semestre 2022, avec l'accord du conseil municipal.
- Panne de la fibre Orange, plus d'internet et de téléphonie du mardi 22 mars 9h au lundi 28 mars 15h. Un dédommagement est demandé à Orange pour cette longue panne qui est inadmissible pour le bon fonctionnement d'une Mairie.
- Validation des modifications apportées sur le règlement de l'eau.
 - Le conseil municipal valide à l'unanimité le nouveau règlement portant 3 modifications majeures.
 - 1- Les compteurs et la facturation seront au nom des propriétaires et non plus des locataires.
 - 2- Mise en place de la taxe de branchement pour l'eau et l'assainissement.
 - 3- Les frais pour les travaux de raccordement seront à la charge du pétitionnaire.
- Pièges à cailloux
 - Les travaux sont prévus pour le mois de mai.
- Panneaux photovoltaïques
 - Ce projet est finalement arrêté à cause de la proximité de la chapelle de Brénaz et de l'oppidum du Colombier.
- Réunion Dynacité du jeudi 10 février.
 - Rdv au siège Dynacité de Bourg en Bresse à 10h.
 - 5 membres du conseil municipal étaient présents (N. Alonso, J. Garnier, M. Rossi, A. Têtu et M. Ferré).
 - Mr Bruno Savi du CAUE était aussi présent à cette réunion.
 - 75% de la réunion était axée sur le tènement de l'HLM n°4 que ne veut pas nous rétrocéder gratuitement Dynacité.
 - Les membres du conseil expriment fortement leur mécontentement et leur désaccord avec cette prise de position injuste de Dynacité.
 - La décision finale sera donnée par dynacité lors d'une réunion de secteur d'avril.
- Convention CCPA sur l'entretien de la Via Rhôna et les voies vertes.
 - Celle-ci a été signée par tous les partis et renvoyée à la CCPA.
- La CNR nous a confirmé la promulgation de la loi " Aménagement du Rhône " le 1^{er} mars 2022. La prolongation de la concession CNR jusqu'au 31/12/2041 est donc confirmée, ainsi que l'extension de son périmètre avec la poursuite de l'ensemble de ses missions historiques : production d'hydro-électricité, développement du transport fluvial et irrigation.

Prochain CM le mardi 26 avril à 19h au local des associations